



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
Mon
be



21092968

Déposé / Reçu le

26 JUL. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0465 795 483

Nom

(en entier) : **DE CALUWE & HORMANS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 283 - 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Changement d'un représentant d'un administrateur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale tenue au siège social le 27/12/2019 :

Me Vincent Horsmans informe les associés que vu l'entrée en vigueur, au 1er janvier prochain, de certaines règles impératives du Code des Sociétés et des Associations, le représentant permanent de la SPRL Horsmans au sein du conseil d'administration de DCH sera, à partir du 1er janvier prochain, Me Guy Horsmans.

Vincent Horsmans
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 03/08/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).